



DELEGATION CENTRALE U.E.S. MGEN

3 Rue de l' Arrivée B.P. 201 75749 PARIS CEDEX 15

Tel Fax : 01 45 38 71 07 cfdtmgen@infonie.fr

Paris le : 28 octobre 2008

Flash info

Suite à la décision unilatérale de la FEHAP en date du 10/07/08 concernant la valeur du point (1% au 1/04/08 soit 0.75% pour l'année 2008) : la Commission Nationale d'Agrément s'est réunie le 30/09/08 et a donné un avis favorable.

Cet avis aurait du être confirmé par une parution au journal officiel, ce qui n'est toujours pas fait à ce jour.

Néanmoins, l'employeur MGEN, a bien pris la mesure de la grève du 30 septembre, réunissant plus de 30 % du personnel présent ce jour dans les établissements, chiffre qui n'avait pas été atteint depuis des lustres.

Vous pourrez donc constater que – très certainement dans un souci d'apaisement - la régularisation est portée sur la fiche de paye d'octobre, sans attendre la pleine officialisation de la mesure.

La CFDT salue ce geste, prenant en compte l'ampleur de la mobilisation, mais rappelle que le compte n'y est pas et que les salariés ont besoin de bien plus pour compenser leurs pertes de pouvoir d'achat.

Faudra il aller plus loin pour se faire entendre ?

La mobilisation continue.

Rejoindre la CFDT c'est un choix mais aussi des actes pour revendiquer et défendre vos idées

L'information du groupe MGEN en un seul clic responsable :

<http://www.cfdt-mgen.org/>

Pour tous renseignements ou adhésion :

Vous pouvez adresser à votre **Délégué Syndical local.**

Ou contacter la **Délégation Centrale** : Alain CHARRAS, Délégué central UES MGEN

Pascale SPLAWSKI, Déléguée Centrale M.G.E.N. Action Sanitaire et Sociale, 06 80 67 36 46

Gilles FOUACHE, Délégué Central Cadre M.G.E.N. Action Sanitaire et Sociale, 06 99 16 16 37